

# Rapport annuel 2021

Services transnationaux  
Mineur-e-s non accompagné-e-s  
Soutien aux personnes migrantes

## Sommaire

Page 02

Notre vision

Page 04

Nos bénéficiaires

Page 06

Nos prestations

Page 12

Nos projets

Page 16

MNA : entre  
droits de l'enfant  
et droit d'asile

Page 22

Un réseau de  
partenaires  
mobilisé dans le  
monde entier

Page 24

Résultats financiers



Service social international – Suisse  
Internationaler Sozialdienst – Schweiz  
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera  
International Social Service – Switzerland



Partie des archives  
du Secrétariat  
général du SSI entre  
1924 et le début  
des années 80.

30 090  
30 123

30 790  
30 829

31 150  
31 199

31 530  
31 579

30 130  
30 169

30 480  
30 519

30 830  
30 869

31 200  
31 239

31 580  
31 619

30 170  
30 209

30 530  
30 559

30 920  
30 969

31 240  
31 279

31 620  
31 659

30 210  
30 249

30 560  
30 599

30 970  
30 999

31 280  
31 319

31 660  
31 699

31 800  
31 839

30 300  
30 339

30 600  
30 639

30 950  
30 989

31 320  
31 359

31 700  
31 739

31 840  
31 879

30 390  
30 399

30 690  
30 679

30 990  
31 029

31 360  
31 399

31 740  
31 779

31 880  
31 919

# Une intervention au service de la protection internationale des enfants

**Cilgia Caratsch**  
Directrice



Comme d'une seule voix, le monde associatif témoigne que 2021 aura été une année particulière sous nos latitudes. Pour les équipes de première ligne, en particulier, elle a demandé endurance, bienveillance et créativité afin de répondre aux besoins des familles et des personnes migrantes. Malgré l'incertitude et le sentiment soudain de fragilité qui peuvent nous gagner toutes et tous, le SSI Suisse peut se réjouir d'avoir accompagné pendant cette année de crise globale de nombreuses personnes traversant des questionnements et des difficultés dans des moments déterminants de leurs vies.

Par ailleurs, nous avons eu la joie de voir reprendre en présentiel quelques formations et rencontres professionnelles organisées par le SSI Suisse. L'enthousiasme pour ces rendez-vous et la stimulation intellectuelle suscitée par ces échanges restent des repères lumineux parmi les nombreux défis relevés au niveau de l'organisation des équipes et des enjeux publics et politiques.

Le ralentissement des activités et la diminution des voyages ont permis au SSI Suisse de mener en profondeur la refonte entamée en 2019. La nouvelle direction a pu se concentrer sur la consolidation des liens avec nos partenaires cantonaux et fédéraux, le renouvellement des supports de communication et la mise à jour des processus de travail. Un sondage destiné aux services mandants réalisé à l'échelle nationale permettra au SSI Suisse d'affiner ses axes stratégiques pour les années à venir et de renforcer son rôle dans notre pays, tout en adaptant ses prestations aux besoins de ses bénéficiaires.

2021 a également été marquée par le départ de notre président Georges Schürch, qui a siégé pendant 12 années au sein du Conseil de fondation. Il peut se féliciter d'avoir su tenir la barre dans la houle et d'avoir choisi un successeur très apprécié en la personne de Frédéric Wittwer, qui a œuvré tout au long de sa carrière professionnelle au sein des institutions genevoises, ainsi que plusieurs nouveaux membres. Nous le remercions chaleureusement pour son engagement envers notre organisation.

En regardant 2022 poindre avec ses signes et ses présages, nous réaffirmons notre engagement, notamment auprès des mineur-e-s non accompagné-e-s, si nombreux et nombreuses à être arrivé-e-s d'Afghanistan en Suisse ces derniers mois. Notre mission nous place au cœur de l'actualité mondiale, elle vise surtout à favoriser l'intégration d'individus et à leur offrir l'espoir d'une réparation ou d'un nouveau départ.

De fait, nous constatons que ces attentes trouvent une résonance particulière aujourd'hui dans les tribunaux et administrations où des projets pilotes de prise en charge et d'accompagnement centrés sur les personnes et les enfants concerné-e-s, témoignent de l'avancement des droits humains et du respect de la Convention des droits de l'enfant.

L'année 2022, qui marquera le 90ème anniversaire du SSI Suisse, offrira l'occasion de rappeler son histoire, de la transmettre et de nous réjouir de son évolution future.

# Notre vision

## Le respect des droits de l'enfant dans son environnement à travers le monde

*J'aime bien travailler au SSI, car c'est un environnement où les individus et les enfants occupent une place centrale. Pour le SSI, le meilleur intérêt de l'enfant n'est pas forcément déterminé par le rang qu'occupe un pays dans le classement de l'OCDE : notre priorité est l'épanouissement de l'enfant, qui peut parfois se concrétiser ailleurs qu'en Suisse.*

Valerio Prato  
Spécialiste de la migration

*Notre organisation se distingue des autres en ce qu'elle apporte des réponses à des familles ou à des personnes dans des situations sociales et/ou juridiques complexes, notamment du fait de l'implication de plusieurs pays et des thématiques soulevées. Des réponses qu'aucune autre institution publique ou privée ne peut apporter. Le SSI est là où d'autres ne le sont pas.*

Albert Mukwiye, intervenant social

*Travailler pour le SSI est pour moi une expérience très enrichissante. Il prône des valeurs telles que la solidarité et l'efficacité en toutes circonstances. Il donne une voix aux personnes et aux enfants, qui ne seraient pas nécessairement entendus ailleurs.*

Drilon Gashi, juriste civiliste

# Le SSI Suisse face à l'Histoire :

Depuis sa création, le soutien qu'il apporte aux destinées individuelles est intimement lié aux événements historiques.

## Les archives du SSI Suisse : la famille Spielmann\* réunie après 15 ans

En 1924, l'histoire du Service Social International débute à Genève. En 1932, pendant la Grande Dépression, la branche suisse, l'actuel SSI Suisse, voit le jour. Lors de la Seconde Guerre mondiale et durant l'après-guerre, notre organisation a aidé nombre de réfugié-e-s. Elle a ainsi soutenu la famille Spielmann, qui, après une séparation de 15 ans, a pu être réunie en 1949.

M. Spielmann, qui est protestant est toutefois considéré comme un demi-juif par les nationaux-socialistes, en raison de ses origines hébraïques. En 1933, il perd son emploi de bibliothécaire et est déchu de sa nationalité allemande. L'année suivante, en danger et sans ressources, M. Spielmann et sa femme Ava se réfugient en Suisse. Le couple laisse derrière lui son fils Michael, âgé alors de 5 ans, et le confie à de la parenté.

En Suisse, la Convention de Genève de 1951 n'existant pas encore, les aides publiques sont plus que dérisoires et le couple Spielmann dépend des petits emplois précaires de bibliothécaire de monsieur et de l'aide d'ONG, notamment du Comité international pour le placement d'intellectuels réfugiés. Les époux peinent à joindre les deux bouts.

Michael, qui lui a pu conserver la nationalité allemande, est néanmoins approché à plusieurs reprises par la Gestapo et menacé de déportation. Il vit le plus reclus possible. Sa santé en pâtit et il souffre de gros problèmes respiratoires et d'allergies qui l'oblige à interrompre ses études universitaires en langues anciennes.

Les médecins préconisent une cure dans les Alpes suisses, à Saint-Moritz, au plus vite.

En avril 1948, se sentant démuné face aux problèmes de santé de son fils, M. Spielmann s'adresse au SSI Suisse afin d'obtenir de l'aide. Notre organisation s'attèle à trouver des fonds pour Michael, mais le contexte économique

d'après-guerre rend la mission impossible.

En septembre 1948, alors qu'il vit avec sa famille paternelle en zone russe d'où il est très difficile d'obtenir une autorisation de sortie, Michael réussit à passer en zone française à Fribourg-en-Brigau\* et y fait sa rentrée universitaire. La proximité de la Forêt-Noire améliore quelque peu sa santé, rassurant ainsi ses parents. Cependant, il ne bénéficie plus d'aucun soutien familial et ne peut subvenir à ses besoins.

La branche française du SSI, le Service Social d'Aide aux Emigrants, est alors activée et trouve les fonds nécessaires à sa subsistance. Puis, les efforts du SSI Suisse sont eux aussi couronnés de succès : Michael peut passer Noël 1948 avec sa famille en Suisse après tant d'années de séparation.

Six mois plus tard, la famille est définitivement réunie en Allemagne. En effet, M. Spielmann a appris qu'il pourra reprendre son ancien poste à la bibliothèque universitaire de sa ville natale, située en zone britannique. Une partie du voyage lui sera financée et un logement de fonction lui sera attribué. Le rapatriement tant espéré par M. Spielmann et sa famille peut enfin avoir lieu.

Le SSI Suisse aide le couple à rassembler les documents requis pour l'obtention d'un visa de retour, entreprend les démarches auprès de la section britannique du Bureau des Alliés à Berne et obtient du Conseil œcuménique des églises une allocation pour leur déménagement.

Le 11 juin 1949, M. et Mme Spielmann peuvent enfin rentrer chez eux après 15 ans d'absence et retrouver leur fils, ainsi qu'un logement, un travail et une vie normale. Michael, boursier, fait sa rentrée universitaire dans la même ville et bénéficie régulièrement de séjours réparateurs en Forêt-Noire.

\*Noms et lieux modifiés

# Nos bénéficiaires

Enfants et jeunes • Parents, couples et familles • Adultes et personnes migrantes • Professionnel-le-s, autorités et société civile

## Enfants et jeunes

Dans un monde globalisé où les populations sont de plus en plus mobiles, la protection de l'enfance doit s'organiser au niveau international. Cela étant, lorsqu'une situation implique plusieurs pays, la collaboration pose des défis de taille.

Le SSI Suisse intervient par-delà les frontières pour renforcer l'application de la Convention des droits de l'enfant et s'efforce de créer une coordination efficace entre les différent-e-s Etats, autorités et intervenant-e-s professionnel-le-s.

## Parents, couples et familles

Dans un contexte transnational ou transculturel, les parents, les familles et les couples font souvent face à des défis juridiques, administratifs ou sociaux.

Le SSI Suisse défend les droits des enfants et de leurs familles au niveau international. Dans les situations familiales difficiles, nous conseillons, soutenons et intervenons par-delà les frontières, l'intérêt supérieur de l'enfant étant toujours le paramètre guidant notre intervention.

## Le SSI Suisse contribue à éviter l'excision à trois jeunes sœurs

Arwa, Malika et Gadi\* sont nées dans une ville du Burkina Faso où l'excision des filles est pratique courante. Malgré la pression exercée par la famille paternelle, les parents s'opposent fermement à cette pratique et parviennent à s'y soustraire. Cependant, suite au décès prématuré du père, la mère, Madame S., reçoit des menaces de la part de ses beaux-parents. Elle s'enfuit et cache ses trois filles auprès d'une amie dans une autre ville. Sur la base de fausses promesses d'embauche et dans l'espoir que ses filles puissent dans un deuxième temps la rejoindre, Madame S. décide de partir et arrive dans un Etat européen. Sur place, loin de connaître la sécurité, elle se retrouve dans les mailles d'un réseau de trafiquants d'êtres humains. Elle parvient à nouveau à s'enfuir, cette fois-ci vers la Suisse. Avec l'aide d'une association d'aide aux victimes de traite, elle tente de mettre ses filles en sécurité. L'assistante sociale de l'institution charge le SSI Suisse d'établir un rapport sur la situation au Burkina Faso. Les critères pour un regroupement familial n'étant pas réunis par Madame S., nous soutenons une demande de visa humanitaire pour Arwa, Malika et Gadi. Avant que la décision positive n'arrive, Arwa est enlevée par ses grands-parents. Nous discutons d'une stratégie avec notre partenaire sur place et parvenons à convaincre les grands-parents de la libérer. Arwa a pu ainsi rejoindre sa mère en Suisse quelques jours après ses deux sœurs.

*\*Prénoms fictifs*

## Adultes et personnes migrantes

Le SSI Suisse propose plusieurs projets ou prestations visant à accompagner des personnes adultes se trouvant dans des situations de vulnérabilité.

Nous nous engageons afin de permettre aux personnes migrantes d'exercer leurs droits. Nous soutenons leur intégration en Suisse ou dans un pays tiers ainsi que leur réintégration dans leur pays d'origine. Nous assistons également les Suisses et Suissesses de l'étranger et aidons les personnes adoptées dans leur processus de recherche d'origine.

## Une jeune femme à la recherche de son identité

A l'âge de deux ans, Leah Goma\* arrive de la République démocratique du Congo (RDC) en Suisse avec sa mère. Alors qu'elle est adolescente, son père tue sa mère et est emprisonné. Cinq ans plus tard, il disparaît lors d'une autorisation de sortie.

Aujourd'hui, Leah a la vingtaine, fait des études et, après avoir passé presque toute sa vie en Suisse, souhaite en obtenir la nationalité. Mais l'histoire tragique familiale complique considérablement sa recherche de documents. Dans ces circonstances, demander de l'aide à ses proches en RDC afin d'obtenir son acte de naissance est inconcevable. Par le biais de sa curatrice, qui a continué à la soutenir après sa majorité, Leah s'adresse donc au SSI Suisse. Les recherches de notre partenaire sur place révèlent qu'elle n'a pas été déclarée aux autorités dans les 90 jours suivant sa naissance, ce qui engendre des démarches juridiques supplémentaires. Après plusieurs mois, les documents nécessaires à sa procédure de naturalisation sont réunis et Leah obtient son passeport suisse sans tarder.

\*Prénom fictif

## Professionnel-le-s, autorités et société civile

Le SSI Suisse soutient les professionnel-le-s, les autorités et la société civile suisses ayant besoin de son expertise ou de partenaires fiables à travers le monde.

Notre équipe multidisciplinaire intervient dans des situations personnelles ou familiales nécessitant une action coordonnée entre deux ou plusieurs pays en fournissant des prestations sociales, administratives et juridiques dans les trois langues officielles du pays.

Nos expert-e-s sont aussi à la disposition des milieux professionnels, des autorités et offices cantonaux de protection, ainsi que des associations pour la mise en œuvre de projets pilotes à vocation interdisciplinaire ou transculturelle.

Enfin, nous organisons régulièrement des conférences et des formations sur des thématiques ciblées, réunissant des expert-e-s issu-e-s de notre réseau professionnel national et international.

## L'interdisciplinarité, une voie à suivre pour aborder le haut-conflit parental

Une formation romande organisée par le SSI Suisse, l'Astural, le Groupement Pro Médiation et la Haute école de travail social de Genève (HETS-Genève) a rassemblé des professionnel-le-s du monde juridique, psychosocial et de la médiation pour échanger sur la valeur ajoutée d'approches interdisciplinaires dans la prise en charge de situations de conflit parental sévère lors de séparations. Celles-ci sont dites de « haut-conflit » et caractérisées par des procédures longues qui affectent gravement les enfants et mobilisent des ressources importantes de la protection de l'enfance.

Conviant un juge, une médiatrice et une responsable d'un service de protection du Québec, la formation a été l'occasion d'explorer en profondeur la notion de haut-conflit, ainsi que de revenir sur les difficultés que rencontrent les professionnel-le-s face à des situations extrêmes susceptibles d'engendrer plusieurs types de violence. Elle a aussi permis de croiser les regards sur des thèmes aussi variés que les enjeux de la coparentalité, la place de l'enfant dans les procédures ou l'élaboration de dispositifs interdisciplinaires.

Finalement, cette formation a permis d'initier une réflexion collective entre professionnel-le-s romand-e-s sur les compétences et formations requises pour renforcer la concertation préalable entre les différent-e-s intervenant-e-s. Il en ressort que la posture interdisciplinaire s'acquiert surtout par la pratique et l'analyse. L'alliance professionnelle recherchée requiert quant à elle une concordance des interventions, basée sur la complémentarité des approches juridiques et psychosociales ainsi que le maintien du rôle initial de chaque acteur.

Une réflexion à poursuivre !  
Le SSI Suisse souhaite continuer ce travail collectif dans le cadre de formations ou d'ateliers.

# Nos prestations

## Assistance juridique aux migrant-e-s • Médiation

- Consultation binationale
- Accompagnement psychosocial et juridique
- Conseil et formation
- Représentation de l'enfant migrant

### Une assistance juridique aux migrant-e-s

Fort d'une solide expérience de plus de 30 ans en la matière, le SSI Suisse fournit une expertise et une assistance juridique en droit des étrangers et en droit d'asile, portant notamment sur les demandes de regroupement familial et d'autorisation de séjour, les recours en cas de renvoi de Suisse ou de refus d'asile, les non-renouvellements de permis de séjour, les demandes de réexamen, les procédures de naturalisation, les constatations du statut d'apatride ou les refus de prestations sociales en raison du statut administratif.

Nous intervenons sur mandats publics ou privés, avec la possibilité de recourir à l'assistance juridique, si les conditions pour l'obtenir sont réunies.

### Médiation

Le SSI Suisse reçoit des demandes de médiation pour résoudre des conflits transnationaux concernant les responsabilités parentales, le droit de visite et le contact entre les enfants et le parent vivant dans un autre pays. Celles-ci peuvent être reçues dans le cadre de l'application de la Loi fédérale sur l'enlèvement international d'enfants, sur demande des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), des services de protection de l'enfant ou directement par les personnes concernées.

Il analyse la pertinence et la faisabilité de la médiation selon les principes établis dans la Charte relative aux processus de médiation familiale internationale. Si les conditions sont réunies, la médiation peut se passer en Suisse ou en visioconférence avec le parent qui réside dans un autre pays. Le SSI Suisse fait partie d'un réseau international de médiatrices et médiateurs spécialisés en conflits familiaux.

### Consultation binationale

Le SSI Suisse reçoit des demandes de conseil provenant de couples binationaux vivant en Suisse qui souhaitent se marier ou se séparer. A la croisée du droit civil et du droit des étrangers, ces consultations visent à informer les personnes de leurs droits et obligations par rapport au cadre juridique national et international, et à les conseiller sur les démarches à entreprendre. En cas d'éléments conflictuels ou de vues divergentes sur un thème ou sur des questions fondamentales, elles offrent également la possibilité de les orienter vers la médiation.

Il s'agit d'une méthodologie développée avec le Réseau « Binational » en Suisse fondée sur l'expertise interdisciplinaire et la sensibilité interculturelle du SSI Suisse.

Pour en savoir plus : [www.binational.ch](http://www.binational.ch)

## Accompagnement psychosocial et juridique

Le SSI Suisse reçoit des demandes d'intervention provenant de Suisse ou de l'étranger, qui concernent des situations transfrontalières. Il peut s'agir notamment de demandes d'évaluation sociale ou de recherches d'origines, d'une intervention dans une situation d'enlèvement d'enfant, d'une recherche de documents, de regroupements familiaux ou encore de visas humanitaires.

Le SSI Suisse vérifie la pertinence et la faisabilité de son intervention et entreprend ensuite les démarches nécessaires auprès de ses partenaires en Suisse (APEA, services de protection, autorités centrales cantonales et fédérales, curatrices et curateurs) et ceux à l'étranger.

L'intervention consiste en un soutien sociojuridique basé sur l'expertise transnationale et interdisciplinaire du SSI Suisse par le biais d'entretiens téléphoniques, de courriels et de consultations. Elle peut aussi conduire à une médiation ou à l'orientation vers un accompagnement juridique ou thérapeutique.

## Conseil et formation

Le SSI Suisse tient une permanence téléphonique pour les particuliers, les autorités cantonales ou fédérales, les APEA, les institutions cantonales ou organismes privés. Il renseigne sur le cadre juridique international et les procédures transnationales liées aux problématiques de protection de l'enfant et de l'adulte.

Il intervient chaque année dans des formations de type CAS, DAS et MAS\* ou formations courtes sur le travail social transnational, la protection internationale de l'enfant, les approches interdisciplinaires et interculturelles du travail social, l'application du droit international privé, les enjeux de la prise en charge des mineur-e-s non accompagné-e-s, la médiation familiale et les droits de l'enfant.

Le SSI Suisse organise aussi des ateliers ou des formations continues, seul ou conjointement, sur des thématiques liées à son expertise ou ses projets spécifiques.

*\* Certificate of Advanced Studies, Diploma of Advanced Studies, Master of Advanced Studies*

## Représentation de l'enfant migrant

Sur mandat du Service de protection des mineurs ou du Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant, le SSI Suisse fournit une assistance juridique à tout-e mineur-e étranger-ère non accompagné-e se trouvant dans le canton de Genève.

Notre avocat spécialisé en droit de la migration représente ces enfants devant les autorités migratoires compétentes. Il assure la défense de leurs intérêts dans le cadre de recours en matière de refus d'asile, de renvoi ou de levée d'admission provisoire. Il dépose également en leur nom des requêtes en délivrance d'autorisation de séjour ou des demandes de regroupement familial. Il fournit aussi renseignements et conseils aux curatrices et curateurs des enfants concernés.

La demande d'asile d'Asma\*, ressortissante érythréenne arrivée en Suisse à l'âge de 11 ans, a été refusée. Suite au recours déposé par le SSI Suisse mettant en avant un risque de persécution familiale, Asma a obtenu l'asile. Son curateur nous a ensuite sollicité-e-s pour entreprendre les démarches nécessaires au regroupement familial d'Asma et de sa mère, la jeune fille souffrant énormément de cette longue séparation. Après un premier refus, les autorités ont accepté de délivrer à la mère d'Asma une autorisation d'entrée et de séjour en Suisse en application de la Convention européenne des droits de l'homme.

*\*Prénom fictif*

# 63

dossiers ayant concerné des mineur-e-s non accompagné-e-s



Internationaler  
Sozialdienst  
Schweiz

Des curatrices et curateurs du canton de Berne présentent les mesures de protection pour les MNA lors de la rencontre inter-cantonale en Suisse alémanique.

# 2021 en chiffres

## Travail au niveau international

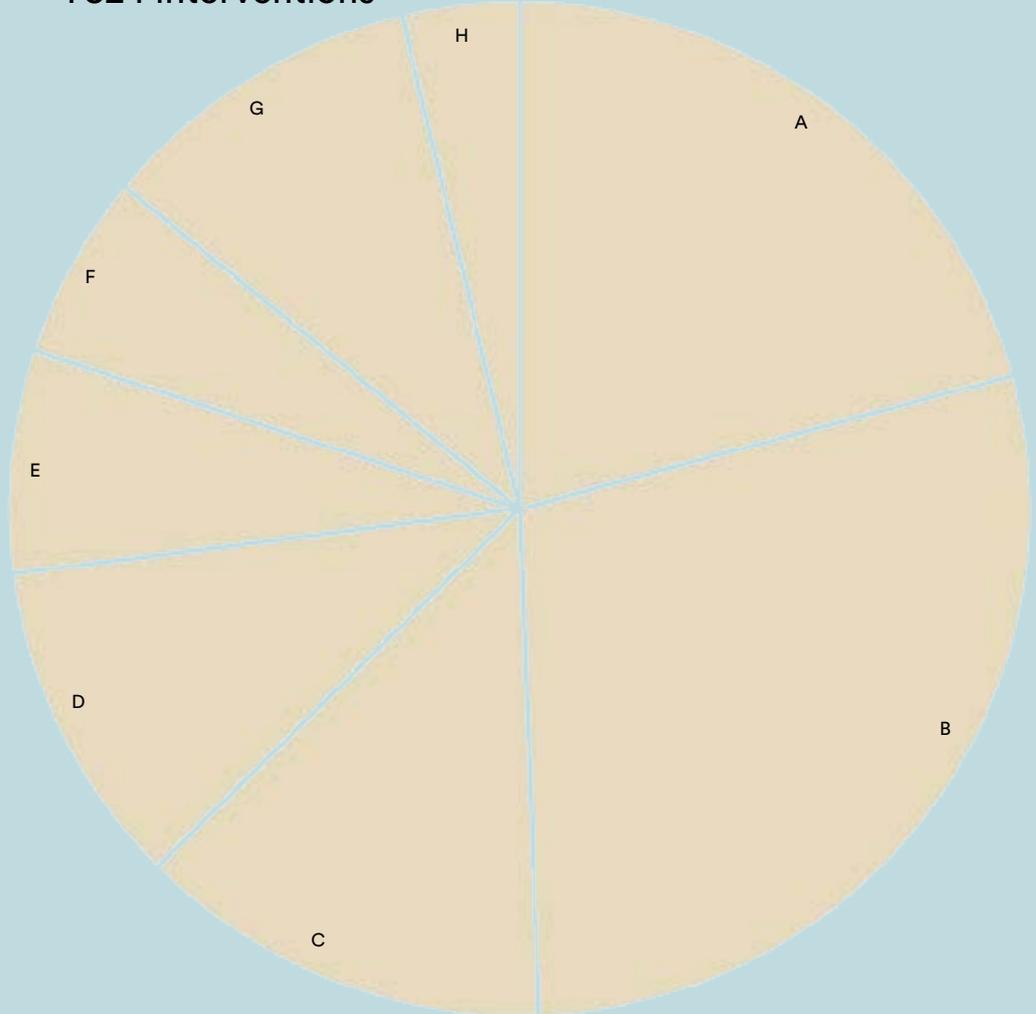
# 80

Nombre de demandes transmises par les membres du réseau SSI à l'étranger. Elles émanaient majoritairement de l'Allemagne, du Portugal, du Canada et de l'Espagne.

# 97

Nombre de pays concernés par nos dossiers, principalement l'Allemagne, la France, le Portugal, la Turquie et l'Italie.

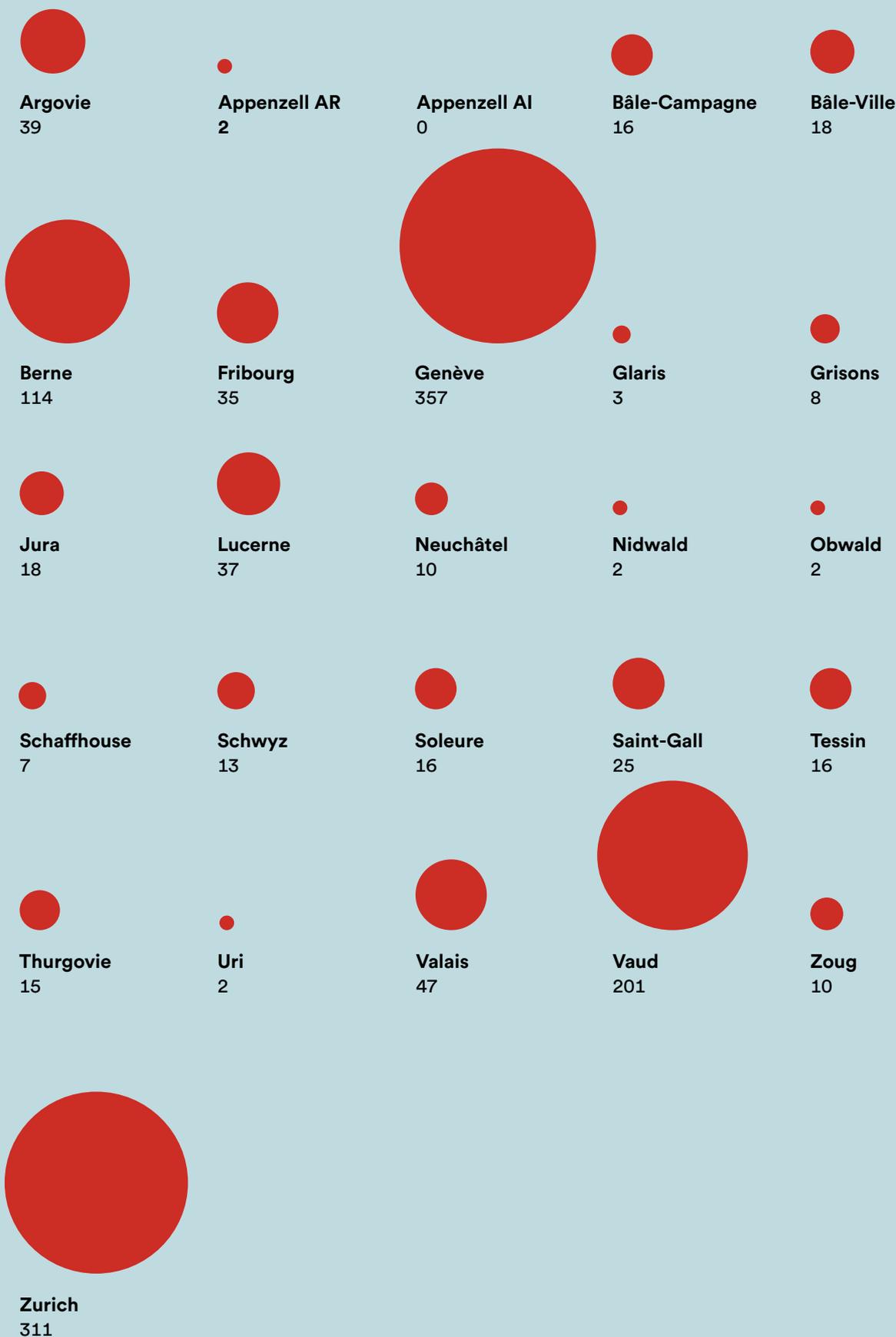
## Types de thématiques traitées 1'324 interventions



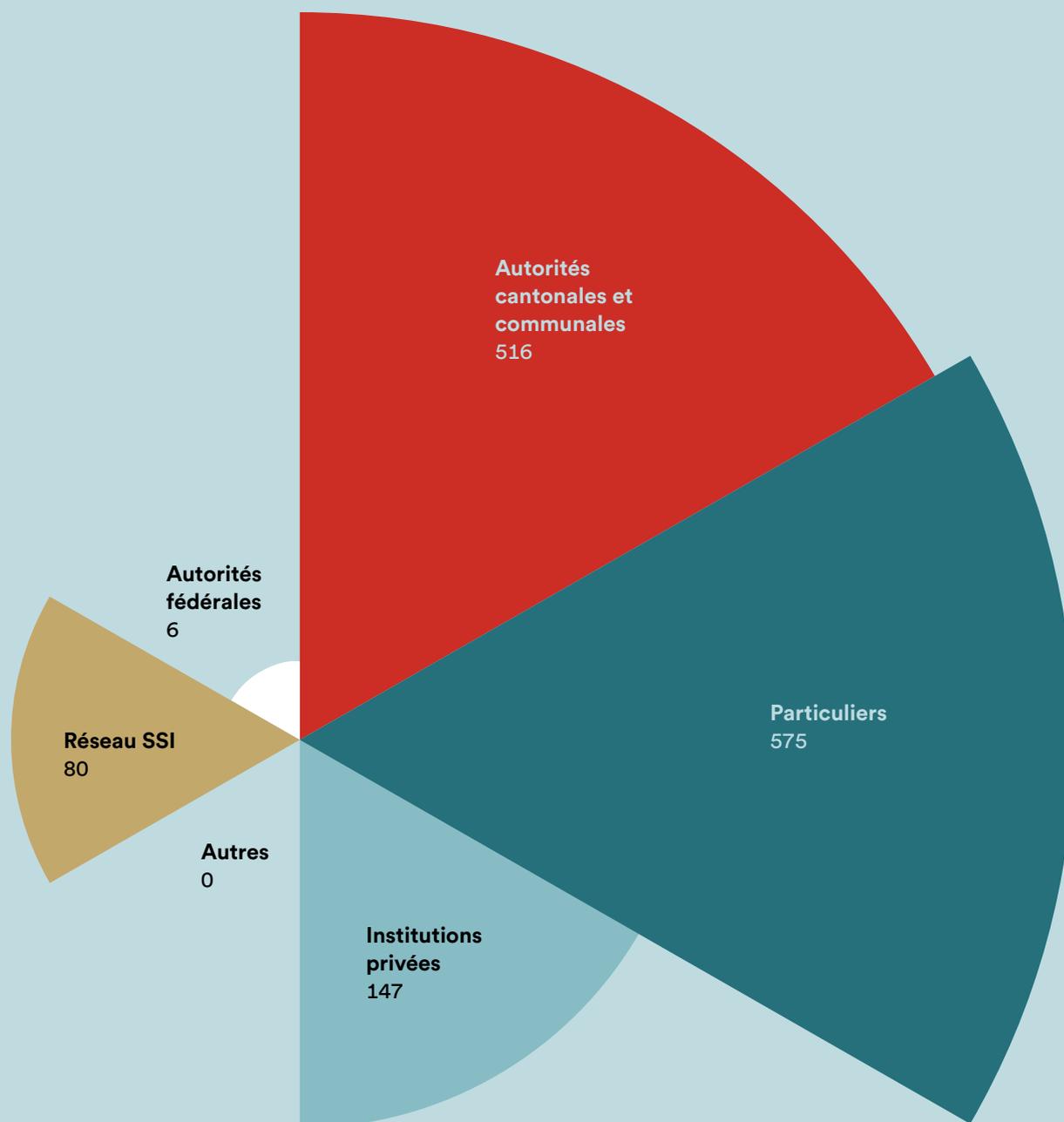
- A **Protection transnationale de l'enfant**  
277
- B **Droits parentaux**  
379
- C **Soutien aux personnes migrant-e-s**  
168
- D **Protection de l'adulte**  
138
- E **Mineur-e-s non accompagné-e-s**  
96
- F **Adoption et recherche d'origine**  
79
- G **Enlèvements internationaux d'enfants**  
138
- H **Divers**  
49

# Cantons concernés

## 1'324 interventions



## Provenance des demandes d'intervention 1'324 interventions



Nos principaux interlocuteurs  
dans les cantons et les communes sont :

- Les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)
- Les services de protection de l'enfant et de l'adulte
- Les services sociaux
- Les services de la population et de la migration
- Les services d'aide au retour
- Les services médicaux

# Nos projets

**Le SSI Suisse propose plusieurs projets ou prestations pour accompagner des femmes, des hommes et des enfants qui se trouvent dans des situations de vulnérabilité**

## Projet pilote valaisan de consensus parental

Depuis janvier 2020, le Canton du Valais teste le modèle dit de consensus parental dans les procédures de droit de la famille impliquant des enfants. Les autorités judiciaires encouragent les parents en séparation à bénéficier d'une série de mesures d'accompagnement destinées à prévenir les conflits parentaux ou leur amplification afin que les enfants soient le moins possible affecté-e-s par leur rupture. Il s'agit d'une méthode unique en Suisse romande, adaptée du modèle de « Cochem » qui a vu le jour en 1992 dans la ville du même nom en Allemagne et qui a également fait ses preuves à Dinant (Belgique).

L'intérêt de l'enfant est en effet le paramètre qui guide les parents, les tribunaux et les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) des districts de Monthey, Martigny, Saint-Maurice et Entremont vers un accord de « consensus parental ». Les parents en séparation sont ainsi orientés dès la première audience, désormais plus longue et structurée, vers la médiation ou l'accompagnement à la coparentalité de manière à faciliter la recherche de solutions avec les deux

parties et leurs avocat-e-s. Avant cette première audience, les enfants impliqué-e-s sont entendu-e-s par le-la juge, et les parents sensibilisés à ce que vivent leurs enfants lors d'une séparation parentale. En effet, elles et ils assistent, ensemble ou chacun de son côté, à une séance d'information dispensée par des avocat-e-s, des médiatrices et médiateurs et des psychothérapeutes qui traitent les sujets les plus importants autour de la séparation, laquelle passe toujours par une période de deuil pour tout le monde. Elles et ils reçoivent à cette occasion une brochure qui résume le contenu et les principaux écueils à éviter dans la communication avec les enfants. Les parents peuvent ensuite approfondir le travail sur la coparentalité grâce à des ateliers organisés à cet effet dans le cadre du pilote ou pendant une médiation.

Cette expérience représente un changement de paradigme dans la mesure où magistrat-e-s, avocat-e-s, personnes médiatrices, psychothérapeutes et services de la protection de l'enfance sont ensemble parties prenantes des situations. Elles et ils coordonnent leurs interventions et développent une posture

## Soutenue par le SSI Suisse, Rosalia\* réalise un rêve et commence à vivre de sa passion : la planche à voile

Rosalia a 25 ans. Suite à une erreur de parcours, elle se retrouve en détention en Suisse. Elle est jeune avec des rêves plein la tête et démontre une grande motivation à lancer un projet au terme de sa peine : celui de créer dans son pays sa propre marque de vêtements et accessoires de planche à voile. Dans un premier temps et afin d'assurer sa subsistance sur place, elle emprunte du matériel et se lance dans la production de petites vidéos sur le surf. Elle y prend goût et nous présente un nouveau projet : une formation dans le domaine et l'achat du matériel nécessaire. Elle crée sa page Instagram où sont présentées ses productions. Le buzz et le bouche à oreille font le reste. Des agents immobiliers font appel à elle pour réaliser des petites vidéos sur des logements de vacances. Aujourd'hui, elle souhaite continuer sur cette voie, en fréquentant des cours de marketing et de prises de vue avec drones et se lancer dans le partenariat publicitaire.

*\*Prénom fictif*

interdisciplinaire par le biais de rencontres mensuelles d'un réseau de représentant-e-s, d'interventions, de formations et d'outils facilitant les indications des autorités vers les mesures appropriées.

A l'issue des deux premières années du projet pilote, les différents intervenant-e-s témoignent des résultats positifs et du chemin parcouru. Le projet pilote donnera lieu à une évaluation qui associera aussi les bénéficiaires du modèle.

Le SSI Suisse coordonne avec le Service cantonal de la jeunesse toutes les activités de réseau professionnel liées à la conduite du projet, notamment l'organisation des rencontres mensuelles, la création des outils de travail et de communication, les interventions et les formations.

Pour en savoir plus, contactez le SSI Suisse ou consultez [www.bit.ly/ConsensusParental](http://www.bit.ly/ConsensusParental)

## Réintégration dans le pays d'origine

Ce programme soutient des migrant-e-s vulnérables qui se trouvent en Suisse et doivent ou veulent rentrer dans leur pays d'origine. Grâce à un petit capital de départ et à la présence sur place d'un partenaire du réseau SSI, les bénéficiaires élaborent un projet professionnel ou de formation qui leur permet d'ouvrir des perspectives d'avenir dès leur arrivée.

En 2021, année marquée par la crise sanitaire, 63 nouveaux projets ont vu le jour dans 24 pays, soutenant ainsi 75 personnes dans leur processus de réintégration. Les pays les plus représentés sont l'Albanie, le Brésil et le Nigeria. Une visite de terrain aura lieu au Brésil en mai 2022 afin de rencontrer nos bénéficiaires et de mieux comprendre le contexte de ce pays.

Un reportage en deux épisodes pour l'émission « Mise au Point » de la RTS1 a été réalisé par le journaliste Pierre Bavaud. [www.ssi-suisse.org/fr/le-ssi-suisse-dans-les-medias-mise-au-point-aide-au-retour/388](http://www.ssi-suisse.org/fr/le-ssi-suisse-dans-les-medias-mise-au-point-aide-au-retour/388)

Pour des informations plus détaillées sur le programme, consulter le site internet : [www.reintegrationproject.ch](http://www.reintegrationproject.ch)

# 63

projets

# 82

personnes soutenues  
(64 adultes + 18 enfants)

# 24

pays à travers le monde

## Moshtaba\*: après plus de cinq ans d'errance en Europe, le bout du tunnel et un statut de réfugié

Moshtaba, jeune Afghan, a quitté l'Iran où il s'était réfugié enfant avec sa famille lors du premier régime taliban et a rejoint l'Europe en 2015 en pleine « crise migratoire ». Après avoir traversé les Balkans, il a séjourné dans plusieurs Etats européens dans lesquels il s'est constamment heurté à des difficultés administratives.

Lorsqu'il a déposé une demande d'asile en Suisse, il s'est avéré que la France était le pays compétent pour le traitement de son dossier conformément au règlement Dublin.

Une fois en France, Moshtaba s'est vite rendu compte qu'il ne pouvait bénéficier d'aucune des conditions matérielles d'accueil, hormis la reprise de sa demande d'asile. L'Etat français se réserve en effet le droit de ne pas reloger les demandeurs d'asile qui ont abandonné leur hébergement préalablement, en s'appuyant sur la directive UE « Accueil », mais en violant l'art. 25 du règlement Dublin.

Privé de tout moyen de subsistance, le SSI Suisse a donc soutenu Moshtaba en lui fournissant le gîte et le couvert pendant plus de cinq mois. Ne disposant pas, en tant qu'ONG, de ressources illimitées, nous l'avons par la suite orienté vers des hébergements solidaires précaires jusqu'à ce qu'il puisse intégrer, 10 mois après son arrivée en France, un Centre d'hébergement d'urgence étatique.

Le jour de Noël, une bonne nouvelle est arrivée puisque Moshtaba a obtenu son statut de réfugié assorti d'un permis de séjour de 10 ans.

Le SSI Suisse a soutenu Moshtaba sans relâche pendant plus de 10 mois, tant sur le plan matériel qu'administratif, jusqu'à que sa situation se débloque, et a ainsi mis fin à 5 ans et demi d'errance à travers l'Europe, lui permettant enfin de se stabiliser et de se projeter dans l'avenir.

Sans l'intervention du SSI Suisse, Moshtaba serait resté sans ressources et dans la précarité la plus totale pendant 10 mois, exposé à des trafics en tout genre et à un risque d'errance permanente dans d'autres Etats de l'espace Schengen/Dublin.

\*Prénom fictif

## Projet Dublino : informer et orienter des migrant-e-s devant ou voulant retourner dans un autre Etat européen

En application du règlement Dublin III ou d'autres accords de réadmission, plusieurs milliers de personnes sont renvoyées chaque année d'un Etat européen vers un autre selon une procédure rigide. La préparation et l'accompagnement social sont bien souvent négligés et la continuité de la prise en charge n'est pas forcément assurée.

Depuis 2015, le SSI Suisse collabore avec le Canton de Vaud pour s'assurer que les personnes transférées puissent avoir accès aux services compétents dès leur arrivée, et leur fournit toutes les informations nécessaires avant le départ.

En 2021, en raison de la pandémie, la durée des procédures d'asile s'est considérablement accrue dans tous les Etats d'Europe, laissant parfois les demandeurs d'asile dans une grande précarité et incertitude.

# 4'788

personnes concernées par ce type de décision en Suisse en 2021

# 40

bénéficiaires de l'accompagnement social du SSI Suisse en 2021

# 10

retours accompagnés en 2021

# 7

pays concernés en 2021

## Centre de formation Alpha

Nombre de jeunes Guinéen-ne-s n'ont pas la possibilité d'apprendre un métier ou de suivre une formation dans leur pays et prennent le périlleux chemin de l'exil dans l'espoir d'une vie meilleure. Le centre de formation Alpha souhaite remédier en amont à cette situation et leur permettre de développer des perspectives d'avenir dans leur pays.

Les travaux de construction du centre sont en grande partie terminés et le SSI Suisse tient ici à remercier chaleureusement les donatrices et donateurs pour leur contribution. Actuellement, nous assurons le financement pour l'aménagement des ateliers de formation. Le 1er décembre 2021, la première formation en informatique a été lancée avec

20 apprenant-e-s. Les enseignements principaux sont : l'introduction au matériel (ordinateur, imprimante, téléphone), le dépannage, la mise en réseau, la gestion commerciale des commandes et des stocks. Nous espérons trouver les fonds nécessaires d'ici à l'été 2022 pour pouvoir également dispenser les autres formations prévues (maçonnerie, boulangerie et agriculture), afin que 80 jeunes puissent suivre chaque année un apprentissage professionnel de qualité. Quelques places d'hébergement sont disponibles au centre pour les apprenti-e-s venant de régions éloignées.

Une attention particulière est portée à l'effective intégration professionnelle des jeunes, afin qu'elles et ils puissent par la suite mener une vie autonome dans leur pays d'origine.

## Safe Park

En vue d'apporter un soutien psychosocial et des occupations ludiques à des enfants vivant dans des camps de réfugié-e-s au Liban, le SSI Suisse collabore depuis 2016 avec deux ONG locales (himaya et Mousawat) afin d'établir des aires de jeux sécurisées appelées Safe Parks.

La situation économique et politique n'a cessé de se dégrader au Liban ces dernières années. En raison de la forte inflation, de plus en plus de personnes vivent dans une extrême pauvreté. Pour les nombreuses et nombreux réfugié-e-s présents dans le pays, la situation est particulièrement précaire. C'est pourquoi, le SSI Suisse a décidé de poursuivre son programme Safe Park en 2021, afin que les enfants aient la possibilité, au moins une fois par semaine, de vivre des moments d'insouciance dans un environnement sûr et adapté. Ainsi, au contact des animatrices et animateurs, elles et ils se sentent écouté-e-s et leurs besoins sont pris en compte.

En 2022, il est prévu de passer le relais aux communes afin de pérenniser le programme. Pour les enfants qui grandissent dans les camps de réfugié-e-s palestiniens, le programme devrait se poursuivre grâce à un bus de jeux mobile. Toutefois, le SSI Suisse continuera d'en assurer le monitoring et se chargera du coaching des animatrices et animateurs en collaboration avec son partenaire libanais *himaya*.





Dans les Safe Parks,  
les enfants peuvent  
tout simplement  
redevenir des  
enfants.

# MNA : entre droits de l'enfant et droit d'asile

## Une intervention à trois niveaux : aide individuelle aux MNA, soutien aux professionnel-le-s et plaidoyer

En dépit des difficultés de mobilité dues à la pandémie persistante, une hausse des demandes d'asile de mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) a été enregistrée en Suisse l'année dernière. La prise en charge des MNA reste donc d'actualité pour les autorités compétentes et le SSI Suisse a continué de leur apporter un soutien en 2021 par un engagement sans faille. Dans le cadre de l'aide individuelle aux MNA, outre quelques prestations constantes comme le soutien à la formation, le SSI Suisse a poursuivi des projets visant à faciliter la transition des MNA à la majorité et à renforcer leur autonomie. Afin de sensibiliser et de soutenir les autorités et les professionnel-le-s, le SSI Suisse a, comme chaque année, organisé deux rencontres inter-cantoniales consacrées respectivement au meilleur intérêt de l'enfant et à la santé psychique. En ce qui concerne le plaidoyer, le SSI Suisse s'est en outre engagé pour que les jeunes débou-

té-e-s de l'asile puissent envisager des perspectives d'avenir. Le SSI Suisse s'est ainsi mobilisé au sein d'un groupe de travail, sous l'égide de la Coordination asile, afin de visibiliser la situation de ces jeunes à Genève. Un rapport a été élaboré sur la base d'un recensement des jeunes âgé-e-s de 15 à 25 ans vivant à Genève :

[www.bit.ly/RapportMNA](http://www.bit.ly/RapportMNA).

Des vidéos témoignages ont été réalisées et une soirée de débats organisée dans le cadre de la campagne « Education pour toutes et tous – maintenant ! » :

[www.bit.ly/videosMNA](http://www.bit.ly/videosMNA).

En 2022, le SSI Suisse poursuit son engagement au sein de la Coordination asile et, plus largement, en vue de promouvoir la thématique des jeunes débouté-e-s en Suisse. Le SSI Suisse participe également à un groupe de travail, mandaté par le Conseil d'Etat genevois, concernant l'hébergement et la prise en charge des RMNA et ex-RMNA dans le canton de Genève.





MNA présentant le fruit de leur apprentissage

## Les principales réalisations de 2021

### Projet MYSELF

MYSELF est une plateforme en ligne destinée à soutenir l'autonomisation des MNA et des ex-MNA. Créée en collaboration avec les cantons romands, la version française de la plateforme a été finalisée et présentée aux professionnel-le-s en charge des MNA et des jeunes adultes. MYSELF comprend 30 fiches informatives et interactives sur quatre axes essentiels du parcours d'intégration des jeunes : *la santé, les relations, la vie quotidienne et le projet*. Ces fiches traitent ainsi de sujets divers tels que la présentation de soi, la gestion du budget et le projet professionnel. Elle contient également des services utiles aux MNA et ex-MNA dans chaque canton. MYSELF est disponible pour tout-e jeune intéressé-e dans les cantons romands :

[www.myself-ssi.ch](http://www.myself-ssi.ch).

La plateforme continuera d'être alimentée, notamment par de nouvelles thématiques et un contenu vidéo destiné aux jeunes. Un élargissement du projet aux cantons alémaniques et au Tessin est prévu dès 2022.

### MY PERSPECTIVE - Vidéos par et pour les MNA

En collaboration avec l'association Peer Campaigns et avec le soutien de l'UNICEF Suisse et Liechtenstein, le SSI Suisse a poursuivi le projet participatif MY PERSPECTIVE avec des MNA et a organisé trois autres ateliers l'année dernière.

Dans le cadre de ce projet, les MNA sont invité-e-s à exprimer leurs attentes et leurs souhaits concernant leur avenir, notamment lors d'ateliers d'une semaine pendant lesquels elles et ils abordent des thématiques telles que le passage à la majorité. En outre, elles et ils apprennent, à l'aide de nombreux exercices pratiques, à réaliser des vidéos aussi professionnelles que possible avec leur téléphone portable. Enfin, les mineur-e-s non accompagné-e-s rencontrent des ex-MNA qui suivent une formation ou travaillent et réalisent avec eux des interviews filmées. En 2021, huit autres portraits vidéos ont ainsi été réalisés, fournissant aux jeunes réfugié-e-s en Suisse des conseils utiles et des perspectives d'avenir. [www.my-perspective.org](http://www.my-perspective.org)

### Rencontres intercantionales en Suisse alémanique et Suisse latine

En 2021, deux rencontres intercantionales ont une nouvelle fois été organisées sur la thématique des MNA à l'intention des professionnel-le-s de l'accueil et de l'hébergement, de l'éducation, de la santé, de l'intégration et de la représentation juridique, ainsi que des autorités, des chercheur-se-s et des représentant-e-s de la société civile. Lors de ces rencontres, 105 participant-e-s de 18 cantons se sont penché-e-s sur les moyens de préserver le meilleur intérêt de l'enfant lors de la prise en charge des MNA

en Suisse et sur les obstacles à leur intégration que le manque d'attention portée à leur santé mentale peut engendrer.

### Soutien individuel aux MNA

En 2021, le SSI Suisse a accordé un soutien individuel à 97 MNA et ex-MNA via une assistance juridique, un accompagnement social ou encore une aide financière, leur permettant ainsi de poursuivre leur formation. Cette dernière se fait en collaboration avec l'association [www.formation-perspectives.ch](http://www.formation-perspectives.ch).

# 105

participant-e-s  
aux rencontres  
intercantionales  
organisées  
par le SSI Suisse

# 97

MNA et ex-MNA  
ayant reçu un soutien  
juridique, social  
ou financier  
du SSI Suisse



Apprendre à filmer en s'amusant :  
Exercice au cours d'un atelier  
d'une semaine du projet MY PERSPECTIVE

# Interview avec Claudia Tobler

## Les défis de la protection de l'enfance et la nécessité de changement au sein du SSI Suisse

**Assistante sociale et avocate curatrice\*, Claudia Tobler bénéficie de plusieurs années d'expérience dans la protection de l'enfance. Après deux ans et demi d'engagement sans faille, elle a quitté le SSI Suisse en automne 2021 et se concentre désormais sur ses mandats de représentante de l'enfant en justice dans un cabinet d'avocats.**

*À quoi ressemble votre travail quotidien au SSI Suisse ?*

Une grande partie de mon travail consiste à donner des conseils par téléphone à des professionnel-le-s et des particulier-ère-s. Dans la mesure du possible, nous coordonnons les cas avec nos partenaires à l'étranger. De plus en plus souvent, nous recommandons, au cours d'une consultation, de choisir la voie de l'une des conventions de La Haye pour les pays qui les ont ratifiées. Dans les années 80 et 90, le Service Social International a participé à la mise en place de ces accords internationaux. Aujourd'hui, ces conventions sont heureusement de mieux en mieux appliquées et les prestations du SSI Suisse deviennent complémentaires. Au cours de son histoire, le SSI Suisse a toujours comblé les lacunes de l'offre publique. Lorsque celle-ci évolue et que ces lacunes sont comblées, d'autres apparaissent ailleurs. Il est dans la nature d'une ONG d'adapter son offre en conséquence.

*Où existe-t-il de telles lacunes ?*

La force du SSI Suisse réside dans son réseau, qui s'est développé au cours des 100 dernières années et qui compte actuellement environ 120 organisations partenaires. Etant donné que le SSI Suisse a également des contacts dans des pays non signataires des conventions de La Haye, nous pouvons encore parfois offrir notre soutien là où d'autres ne peuvent le faire. Aucune autre organisation en Suisse ne dispose d'un tel réseau international, à l'exception peut-être de la Croix-Rouge, qui toutefois a une autre mission. Les connaissances sur l'interaction des actrices et acteurs dans un contexte transnational ne sont pas non plus très répandues parmi les spécialistes de la protection de l'enfant et de l'adulte. Par conséquent, il existe un besoin de conseil sur cette thématique. Je vois un autre grand potentiel dans le cadre des

consultations pour couples binationaux. Dans ce domaine, nous avons des retours très positifs et une demande croissante.

*Quels sont les défis de la protection de l'enfance en Suisse ?*

Par exemple, dans l'esprit de nombreuses personnes, le droit de participation des enfants et leurs implications dans les décisions les concernant n'est pas encore suffisamment ancré. Les professionnel-le-s au contact direct avec les enfants y sont souvent sensibilisé-e-s, mais il y a un manque de conscience dans certaines structures administratives.

*Quel cas vous a particulièrement marqué ?*

Un conflit de garde est le premier qui me vient à l'esprit. Des parents suisses ont déménagé en Grande-Bretagne pour le travail du père. Après une séparation, la mère est revenue en Suisse. Le tribunal britannique a décidé que l'enfant resterait avec le père. Au début, les visites de l'enfant chez sa mère se passaient bien, mais au fil du temps, les problèmes se sont multipliés. La mère s'est résolue à contacter le SSI Suisse. Mes interventions de travail social étaient très axées sur l'enfant. Sur la base de ce que l'enfant m'a raconté en privé, j'ai essayé de faire comprendre aux parents l'impact qu'avait sur lui leurs disputes à son sujet. Je leur ai montré ce que l'enfant souhaitait et j'ai essayé de les sensibiliser par rapport à cela. Les parents ont effectivement pu se mettre d'accord sur une solution proche des souhaits de l'enfant, ce qui m'a fait très plaisir. C'est agréable lorsque les interventions font réellement bouger les choses.

*Vous nous quittez malheureusement bientôt, que voudriez-vous encore nous transmettre ?*

L'organisation a un potentiel énorme, le réseau mondial est unique. Je serais heureuse d'apprendre dans quelques mois que le SSI Suisse aura finalisé son processus d'adaptation de ses prestations au contexte actuel.

*\* « Kinderanwaltschaft », titre délivré par la Haute-Ecole de Lucerne permettant à des personnes non titulaires d'un brevet d'avocat d'exercer la représentation de l'enfant devant la justice.*

# Un réseau de partenaires mobilisé dans le monde entier

Le SSI Suisse est le membre suisse du Service Social International, réseau présent dans 120 pays à travers le monde.

Le SSI Suisse s'investit dans les activités de réseau pour mener des réflexions sur des thématiques communes, dans le plaidoyer ou dans le renforcement de capacités d'autres membres.

### Partager notre expérience

En tant que membre du Service Social International (SSI), le SSI Suisse peut en tout temps bénéficier de l'expertise mondiale de son réseau en matière de protection de l'enfance et apprendre des autres systèmes et initiatives. Ainsi, en 2021, le SSI Suisse a eu l'occasion, lors d'une formation en ligne, d'échanger avec des professionnel-le-s de différents Etats membres de l'Union européenne (UE) sur leurs systèmes nationaux respectifs de curatelle destinés aux mineur-e-s non accompagné-e-s. Il s'agissait d'une formation pilote en vue d'une utilisation paneuropéenne. Elle a été conçue et réalisée par

*Defence for Children International - Italy*, membre du SSI, pour le compte de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE. La formation s'est penchée sur un manuel européen destiné aux curatrices et curateurs de mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) et élaboré de manière participative avec des expert-e-s de différents Etats membres de l'UE. Chaque session a porté sur une thématique spécifique telle que la prise en considération du parcours migratoire des enfants et des jeunes sous curatelle ; la pesée de l'intérêt supérieur de l'enfant dans leur prise en charge ; ou encore la gestion des structures d'accueil. Cette formation met les professionnel-le-s et leur expérience avec les mineur-e-s au centre de la réflexion.

L'échange avec les professionnel-le-s a permis au SSI Suisse d'exposer la situation en Suisse et d'aborder les problématiques liées à l'accueil et à la prise en charge des MNA sur le terrain. Le SSI Suisse a également obtenu de précieux conseils pour la mise en place de ses propres formations destinées aux professionnel-le-s travaillant avec ce public.

Membre de



International  
Social Service

# Résultats financiers

## Bilan de l'exercice au 31 décembre 2021

ACTIF	2021 CHF	2020 CHF
<b>Actif circulant</b>		
Trésorerie	638'140	362'333
Créances résultant de prestations de services	362'057	304'664
Créances relatives au projet	15'888	153'297
Actifs de régularisation	7'382	23'722
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>1'023'467</b>	<b>844'016</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
Immobilisations corporelles	25'647	13'864
Trésorerie affectée	1'102'590	997'725
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>1'128'237</b>	<b>1'011'589</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>2'151'704</b>	<b>1'855'605</b>
<b>PASSIF</b>		
Capitaux étrangers à court terme	313'997	165'461
Capitaux étrangers à long terme	332'041	324'118
<b>Total des capitaux étrangers</b>	<b>646'038</b>	<b>489'579</b>
<b>Fonds affectés</b>	<b>1'084'403</b>	<b>1'170'356</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital de dotation	20'000	20'000
Fonds de garantie	30'000	30'000
Capital lié	-	40'000
Réserves libres issues de bénéfices	145'670	224'173
Résultat cumulé contrat prestations 2017-2020	-	(203'492)
Part du résultat de l'exercice après répartition	225'593	84'989
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>421'263</b>	<b>195'670</b>
<b>Total du passif</b>	<b>2'151'704</b>	<b>1'855'605</b>

## Compte de résultat au 31 décembre 2021

Produits	2021 CHF	2020 CHF
<b>Dons et contributions à affectation libre</b>		
Confédération (DFAE)	16'000	16'000
OFAS	334'400	332'500
Canton de Genève - DIP	331'182	331'182
Ville de Genève	30'000	30'000
Autres contributions publiques	424'146	403'920
Aides financières OCE et RHT	107'090	157'538
Autres dons	46'341	237'540
<b>Total des dons et contributions à affectation libre</b>	<b>1'289'159</b>	<b>1'508'680</b>
<b>Dons et produits liés aux projets</b>		
Confédération	-	29'507
OFAS	110'000	110'000
Canton de Genève	73'550	70'898
Autres cantons et communes	298'239	76'833
EuropeAID- Commission européenne	-	330'834
Loterie romande	-	20'000
Autres donateurs	578'556	1'063'077
Autres produits pour projets	4'136	53'471
<b>Total des dons et produits liés aux projets</b>	<b>1'064'481</b>	<b>1'754'620</b>
<b>Autres produits</b>		
Produits des prestations	141'454	195'929
Autres produits	32'226	59'745
<b>Total des autres produits</b>	<b>173'680</b>	<b>255'674</b>
<b>Total des dons et produits</b>	<b>2'527'320</b>	<b>3'518'974</b>
<b>Charges</b>		
Charges de projets	1'082'775	1'272'072
Charges liées aux prestations	645'415	662'463
Personnel administratif	337'475	390'968
Autres charges d'exploitation	382'805	592'203
<b>Total des charges</b>	<b>2'448'470</b>	<b>2'917'706</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>78'850</b>	<b>601'268</b>
Résultat financier	(15'700)	(1'573)
Résultat exercices antérieurs/exceptionnels	98'347	7'841
Variation des fonds affectés	120'494	(482'546)
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT REPARTITION</b>	<b>281'991</b>	<b>124'989</b>
Part du résultat à restituer à l'Etat	(56'398)	-
Attribution capital lié (remplacement logistique)	-	(40'000)
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE APRES REPARTITION</b>	<b>225'593</b>	<b>84'989</b>

## Compte d'exploitation agrégé au 31 décembre 2021 par projet

Projets	Réintégration	Restart	Asdor	Afrique RAO	Bourses
<b>Produits</b>					
Contributions publiques		63'550	10'000	5'000	
Autres contributions et dons	294'836			18'000	7'370
Produit prestations sociales facturées					
Autres divers					29
<b>Total des produits</b>	<b>294'836</b>	<b>63'550</b>	<b>10'000</b>	<b>23'000</b>	<b>7'399</b>
<b>Charges</b>					
Coûts de réalisation des projets	295'526	78'834	13'948	32'396	7'399
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(690)</b>	<b>(15'284)</b>	<b>(3'948)</b>	<b>(9'396)</b>	<b>-</b>
Restitution subventions		(7'825)			
Résultats exercices précédents		5'625			
Variation des fonds affectés					
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(690)</b>	<b>(17'484)</b>	<b>(3'948)</b>	<b>(9'396)</b>	<b>-</b>
<b>ETAT DES CAPITAUX</b>					
<b>AU 01.01.2021</b>	<b>491'289</b>	<b>29'817</b>	<b>16'522</b>	<b>27'725</b>	<b>-</b>
<b>ETAT DES CAPITAUX</b>					
<b>AU 31.12.2021</b>	<b>490'599</b>	<b>12'333</b>	<b>12'574</b>	<b>18'329</b>	<b>-</b>

Projets	MNA	Cochem Valais	Dublino Vaud	Safe Park Liban	CE
<b>Produits</b>					
Contributions publiques	110'000	100'000	163'239	30'000	-
Autres contributions et dons	208'350			50'000	-
Produit prestations sociales facturées					
Autres divers				4'107	-
<b>Total des produits</b>	<b>318'350</b>	<b>100'000</b>	<b>163'239</b>	<b>84'107</b>	<b>-</b>
<b>Charges</b>					
Coûts de réalisation des projets	318'350	100'000	163'239	73'083	-
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11'024</b>	<b>-</b>
Restitution subventions					
Résultats exercices précédents					
Variation des fonds affectés (100'000)					
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(100'000)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11'024</b>	<b>-</b>
<b>ETAT DES CAPITAUX</b>					
<b>AU 01.01.2021</b>	<b>154'866</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>57'119</b>	<b>393'019</b>
<b>ETAT DES CAPITAUX</b>					
<b>AU 31.12.2021</b>	<b>54'866</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>68'143</b>	<b>393'019</b>

# L'équipe du SSI Suisse

Le SSI Suisse dispose d'une équipe interdisciplinaire composée de personnes avec un haut niveau d'expertise et d'engagement humain. Elle travaille en étroite collaboration tout en étant répartie sur deux lieux géographiquement différents (Zurich et Genève)<sup>1</sup>. Elle réunit des compétences de travail social, de droit, de développement, de migration et de médiation.

## Direction

Cilgia Caratsch

## Services transnationaux

Elodie Antony

Responsable opérationnelle

Nadine Biefer

Juriste (ZH)

Rosanne Fasel

Collaboratrice Services transnationaux

Alicia Haldemann

Chargée de projet et intervenante social

Fanny Kunz Pronini

Juriste

Isabelle Lammerant

Consultante en adoption internationale

Anna Lanz

Assistante sociale (ZH)

Albert Mukwiye

Intervenant social

Dicky Ndoye

Assistante sociale

Martina Peter

Chargée de projet (ZH)

Annick Lara Stooss

Assistante sociale et juriste (ZH)

Claudia Tobler

Assistante sociale (ZH)

Nathalie Zurbringgen

Juriste (ZH)

## Soutien aux personnes migrantes

Jean-Louis Berardi

Avocat

Isabella Celli

Spécialiste en migration

Michèle Demierre

Chargée de programme Réintégration dans le pays d'origine

Valerio Prato

Spécialiste de la migration

## Communication et recherche de fonds

Rebecca Farner

Chargée de communication

## Finances

Pierre-Alain Kummer

Comptable et chargé d'informatique

## Administration & Ressources humaines

Carole Baumgart-

Aubert

Responsable ressources humaines et administration

Shaheeda Dollie

Secrétaire et réceptionniste

Nirandon Kowautai

Assistant administratif

## Bénévolat

Gabriela Desseigne

Soutien recherche de fonds et traduction

Rolf Widmer

Soutien recherche de fonds

## Service civil

Drilon Gashi

Juriste

## Stagiaires

Iman Al Sarahin

Clémence Dougoud

Alaina Lamaa

Aina Lenzhofer

Elodie Moreira Pereira

Niza Lou Waldburger

Lilas Zollikofer

## Conseil de Fondation

Georges Schürch\*

Président du SSI Suisse

Ancien directeur général du Cycle d'orientation de l'enseignement secondaire (DIP) - Genève

François Binder\*

Ancien cadre de la Direction du développement et de la coopération (DDC)

Marie-Gabrielle Cajoly

Consultante en communication, RSE et philanthropie

Vasco Dumartheray

Ancien directeur du Centre genevois de consultation pour victimes d'infractions Ancien directeur du service asile et départ, Office cantonal de la population et des migrations - Genève

Valérie De Graffenried

Journaliste « Le Temps »

Maria Anna Hutter\*

Ancien sautier et secrétaire générale du Grand Conseil de la République et canton de Genève

Blaise-Alain Krebs

Ancien directeur du Foyer Jeanne-Antide

Muriel Langenberger Graf

Political entrepreneur, Swiss Society Lab, Thinktank pour les questions sociétales en Suisse - Zurich

Lisa Mazzone

Conseillère aux Etats, Canton de Genève

Paul Peter\*

Ancien cadre de la Direction du développement et de la coopération (DDC)

Stefan Rissi

Directeur de JTI Foundation

Michel Thentz

Ancien ministre du canton du Jura

Jean Noël Wetterwald

Ancien professionnel auprès du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et du FNUAP (Fonds des Nations unies pour la population)

Fredéric Wittwer\*

Vice-président du SSI Suisse

Ancien Secrétaire général, chargé des affaires intercantionales et transfrontalières Ancien Secrétaire général du DIP-Genève

Catherine Passaplan

Secrétaire (hors conseil)

<sup>1</sup> Sans précision : rattaché-e-s au bureau de Genève

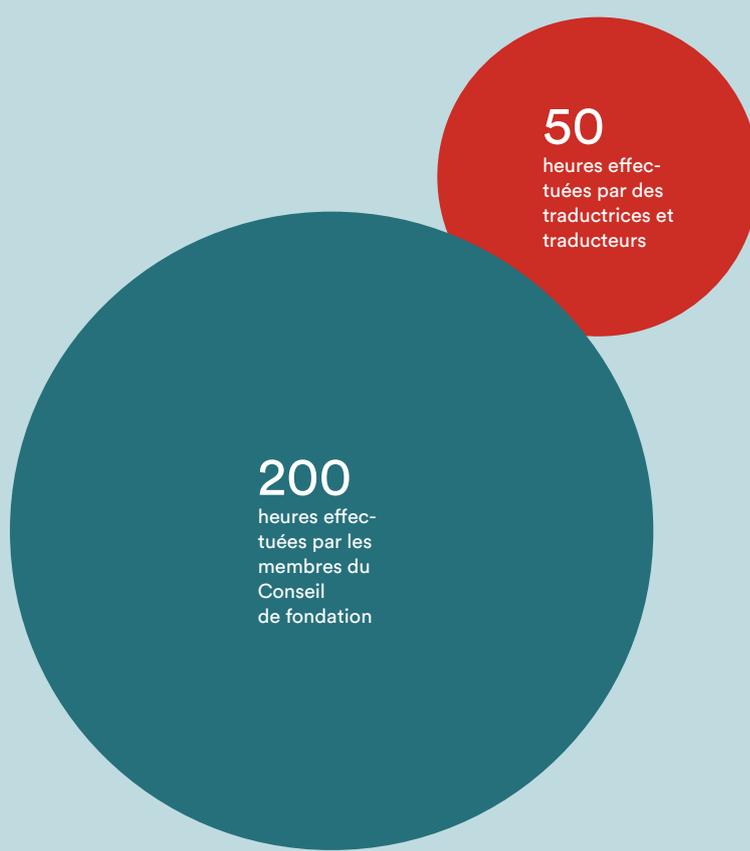
\* Membres du Bureau exécutif

## Travail des bénévoles

Le SSI Suisse a eu recours au travail de bénévoles pour diverses activités : 250 heures ont été effectuées bénévolement en 2021. Nous tenons à les remercier vivement pour leur engagement au sein du SSI Suisse.

### Bénévoles traduction

Rodica Manoil  
Susan Mutti  
Walter Rosselli



## Appuis et soutiens financiers

### Cantons

Argovie, Appenzell Rhodes-Extérieures, Appenzell Rhodes-Intérieures, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Fribourg, Genève, Glaris, Grisons, Jura, Lucerne, Neuchâtel, Nidwald, Obwald, Schaffhouse, Schwyz, Soleure, St-Gall, Tessin, Thurgovie, Uri, Vaud, Valais, Zurich.

### Communes

Aarau (AG), Birr (AG), Carouge (GE), Comano (TI), Hünenberg (ZG), Kilchberg (ZH), La Tour-de-Peilz (VD), Onex (GE), Poschiavo (GR), Soleure (SO), Wartau (SG), Zollikofen (BE), Zoug (ZG).

## Les donateurs et les fondations privés

Avec le soutien de:

 Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Departement fédéral de l'intérieur DFI  
Office fédéral des assurances sociales OFAS

 FONDATION PHILANTHROPIQUE FAMILLE SANDOZ

 REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
POST TENEBRAS LUX

... SUBVENTIONNÉ ... PAR LA VILLE DE GENEVE 

 LOTERIE ROMANDE

STIFTUNG MERCATOR SCHWEIZ

THE JTI FOUNDATION



Le SSI Suisse est certifié ZEWO. Le label de qualité ZEWO atteste de l'utilisation ciblée, efficace et rentable des dons recueillis.

Une bénéficiaire du programme « Réintégration dans le pays d'origine » qui s'est lancée dans une carrière prometteuse de photographe/vidéaste dans le domaine de la planche à voile, au Brésil.



**Service social  
international**  
Suisse

Siège  
9, rue du Valais  
Case Postale 1469  
1211 Genève 1  
Tél. +41 22 731 67 00  
Fax: +41 22 731 67 65  
info@ssi-suisse.org

Bureau Suisse  
alémanique  
Hofwiesenstrasse 3  
8057 Zurich  
Tél. +41 44 366 44 77  
info@ssi-schweiz.org

[www.ssi-suisse.org](http://www.ssi-suisse.org)

CCP 12-5490-5



Membre de



## Impressum

Coordination  
**Isabella Celli**

Design  
**Rebecca Farner**  
**Nirandon Kowautai**

Relecture et editing  
**Isabella Celli**  
**Gabriela Desseigne**  
**Rebecca Farner**  
**Géraldine Robert**

Traduction  
**Isabella Celli**  
**Erika Grandi**

Photographies  
**SSI Suisse**  
**Rebecca Farner**  
**Alphonse Barry**  
**Organisation himaya**  
**Martin Benz**  
**Martina Peter**  
**Projekt Resgate**

Carte du monde  
[mapchart.net](http://mapchart.net)

Impression  
**Stämpfli Communication**